



MEMORANDUM POLITIQUE 2014

L'Union Générale des Infirmiers de Belgique est une organisation coupole des organisations professionnelles générales et spécialisées en Flandre, Wallonie, Région Germanophone et Bruxelles.

Cette collaboration garantit une base commune officielle pour les points d'attention importants pour les soins de santé et pour les soins infirmiers au sein de toutes les catégories de personnel du secteur des soins.

Comme représentant du plus grand groupe professionnel au sein du secteur de la santé, nous proposons, en tant qu'Union Générale des Infirmiers de Belgique, notre collaboration et demandons également une participation dans les discussions et décisions, cela tant au niveau National, Régional qu'Européen

L'Union Générale des infirmiers de Belgique est structurée en 3 chambres linguistiques.

Priorités

Union générale des infirmiers de Belgique, chambres francophone, germanophone et néerlandophone

Ci-joint la liste des priorités les plus importantes, que nous voulons voir réaliser à court terme afin de garantir une qualité optimale des soins de santé.

- 1. Augmenter qualitativement et quantitativement les normes de personnel pour le jour et la nuit.**
Extraction de l'Infirmier Chef des normes d'encadrement:
 - a. Une augmentation équivalente dans le secteur de soins résidentiel (MR, MRS) et dans les services et pratiques de soins infirmiers à domicile.
 - b. Prévoir une fonction hôtelière et/ou administrative dans tous les services intra et extra muros.

- 2. Construire et financer un système de différenciation de fonction,** dans lequel les infirmiers puissent développer des carrières autres que hiérarchiques, condition indispensable à la dispensation de soins de qualité. Tout en continuant à reconnaître, à enregistrer et à financer plus rapidement tous les titres et qualifications (en cours et à venir) dans tous les secteurs de soins.
Le système d'octroi des primes doit être conservé quel que soit le niveau de pouvoir concerné par le porteur de titre et de qualification.

- 3. Rendre obligatoire une formation continue permanente de 2 jours minimum par an** financée par les autorités pour tous les infirmiers.
Il faut également élargir le système de congés éducation payés à tous les secteurs (privé et public).
Les infirmiers qui vont en formation doivent être remplacés sur le terrain afin de ne pas mettre les patients et équipes en difficulté.
- 4. Structurer l'activité infirmière dans le secteur MR/MRS, dans les structures extra-muros et les services de soins à domicile**, de la même manière que celle en vigueur dans les hôpitaux, menant vers un véritable département infirmier.
- 5. Financer à leur juste valeur les fonctions d'infirmier en chef**, et de même les autres fonctions hiérarchiques à haut niveau de responsabilité.
- 6. Soutenir de manière cohérente et structurée la recherche infirmière ainsi que sa diffusion.**
- 7. Améliorer et adapter le financement de tous les hôpitaux quel que soit leur taille pour assurer une qualité des soins optimale afin de répondre aux besoins locaux de la population.**
- 8. Une représentation équilibrée et suffisante des infirmiers dans :**
 - a. tous les conseils et commissions organisés par l'Autorité Fédérale;
 - b. tous les conseils et commissions organisés par les Autorités Régionales, également ceux qui seront mis en place, dans la perspective de la sixième réforme de l'état;
 - c. extension, révision et représentation proportionnelle des infirmiers dans les différents conseils et commissions au sein de l'INAMI;
 - d. au niveau Européen.

Marc Koninckx
Président.

Myriam Pietroons,
Vice-Président.

UGIB chambre francophone

- 9. Une formation en Soins Infirmiers en 1 seule filière organisée en 4 ans de niveau universitaire**

Afin

- De répondre à la directive européenne
- De répondre aux besoins en soins actuelles et futurs de la population

Alda DALLA VALLE
Présidente de la ch. Francophone

Adrien DUFOUR
Vice-Président

Les coordonnées :

UGIB

- Le président de l'UGIB : Marc KONINKX
Adresse : Dorpsstraat 53/4 – 2500 Lier
GSM : 0473 61 00 47
Email: koninckxmarc@skynet.be

- La vice-présidente de l'UGIB : Myriam PIETROONS
Adresse : Chaussee de Nivelles 90 – 7181 Arquennes
GSM : 0479 29 75 58
Email : mimipietroons@gmail.com

- La secrétaire de l'UGIB : Aurelia BUSTILLO
Adresse : rue du Korenbeek 207 – 1070 Bruxelles
GSM : 0478 43 14 14
Email: aurelia.bustillo@erasme.ulb.ac.be

- Le trésorier de l'UGIB : Paul SONKES
Adresse : Rue Pierre Verschelden 36 – 1090 Bruxelles
GSM : 0498 94 47 74
Email : paul.sonkens@valida.be

Chambre francophone

- La présidente : Alda DALLA VALLE
Adresse: rue de Horia 27 à 7040 Genly
GSM: 0476/860457
Amail: dallavalle.alda@gmail.com

- Le vice-président : Adrien DUFOUR
Adresse : Rue CHARles Bouvier 130, 5004 Bouge
GSM : 0496648965
Email : adrien.dufour@slbo.be

- La secrétaire : Francine DUCHATEAU
Adresse : 54, rue Soxhluse, 4624 Romsée
GSM : 0498 932331
Email : francine.duchateau@skynet.be

Voorzitter/President: Marc Koninckx – Dorpsstraat 53/4, 2500 Lier – Tel: 0473/610047 – koninckxmarc@skynet.be

Siège social-sociale zetel: av Hipocratelaan, 1200 Bruxelles-Brussel
Compte-rekening : IBAN : BBRUBEBB : BE 1336 30 800637 39